# Trois nouveaux immeubles à Ecublens

Autor(en): **Monot, Pierre-Etienne**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **58 (1985)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-128635

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

La Société coopérative d'habitation Lausanne a construit:

# Trois nouveaux immeubles à Ecublens

Vue d'ensemble des trois immeubles, sis rue de la Cocarde et chemin de Chantemerle, à Ecublens.

La SCHL a marqué, en août 1984, l'inauguration de trois nouveaux immeubles à Ecublens, dans l'ouest lausannois, par une manifestation à laquelle ont assisté MM. Thomas Guggenheim, directeur de l'Office fédéral du logement, Bruno Schmid, directeur de l'Office cantonal vaudois du logement, et Jacques Masson, syndic d'Ecublens.
Ces trois immeubles ont été construits sur un terrain acheté par la SCHL, avec l'aide de l'Etat, manifestée sous la forme d'une caution. Le coût total de l'opération s'élève à 13 millions de francs. La part du terrain a représenté environ 14% de ce montant, le reste étant constitué par les coûts de construction pour 74% et les aménagements extérieurs et les frais secondaires pour le reste.
Il est intéressant de relever que, dans cette opération, la SCHL n'a investi que 11% environ en fonds propres, le reste étant couvert par des prêts bancaires; il faut y voir une preuve du crédit dont dispose la solution coopérative, si l'on se rappelle qu'un particulier qui désire se faire construire une maison doit disposer d'au moins 25% du coût total en fonds propres.
La mauvaise qualité du terrain a rendu nécessaires des fondations spéciales, pour un surcoût d'un peu moins de 500 000 fr., si bien que le coût de construction au m³ a été de 382 fr., sans compter les fondations spéciales, et de 401 fr. avec celles-ci.

Une place de jeux pour les enfants.

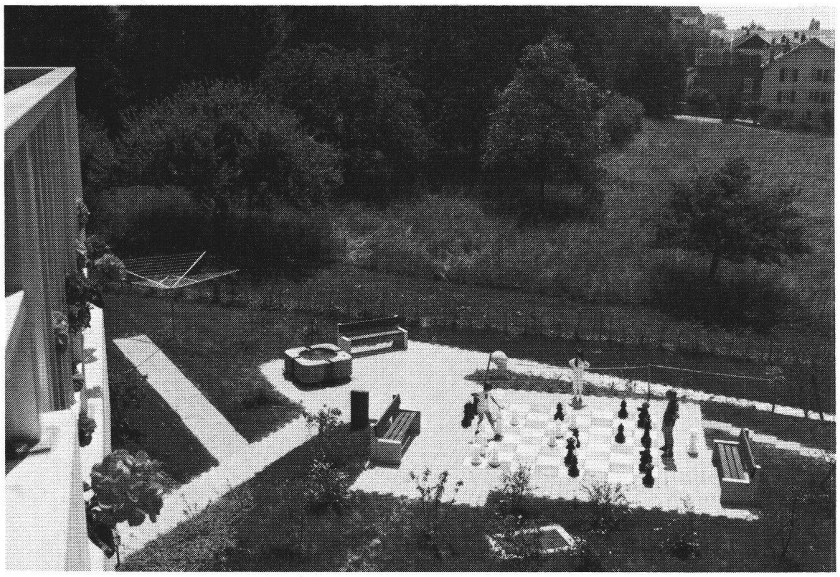

**Descriptif des immeubles**
Les trois bâtiments comptent chacun 16 logements, soit 48 au total; ils sont répartis de la sorte:

- 2 pièces avec coin à manger: 4;
- 3 pièces avec coin à manger: 20;
- 4 pièces avec coin à manger: 20;
- 5 pièces avec coin à manger: 4.

La surface des 3 pièces varie, selon la position dans l'immeuble, de 73 à 83 m², celle des 4 pièces de 94 à 103 m². Les 5 pièces mesurent 118 m². Ce sont là des surfaces nettement supérieures aux exigences minimales de l'Office fédéral du logement, exigences minimales dont il faut rappeler qu'elles sont supérieures aux minima exigés par pratiquement tous les cantons.
Huitante-cinq places de parc ont été aménagées pour les autos, dont 36 en souterrain entre les immeubles.

29.76 M²
10.65 M²
12.86 M²
12.86 M²
13.18 M²
5P
15.00 M²
10.50 M²
2P
14.85 M²
21.88 M²
12.78 M²
10.36 M²
3P
12.50 M²
4P
14.10 M²
22.80 M²
22.80 M²
14.10 M²
12.50 M²
12.48 M²
N
1M. 2M. 3M. 4M. 5M.

Plan d'étage

ELPOL S.A.
RÉSINES SYNTHÉTIQUES
DANS LE BÂTIMENT ET LE GÉNIE CIVIL
1217 MEYRIN/GE 8, rue du Bois-du-Lan 022/82 05 05

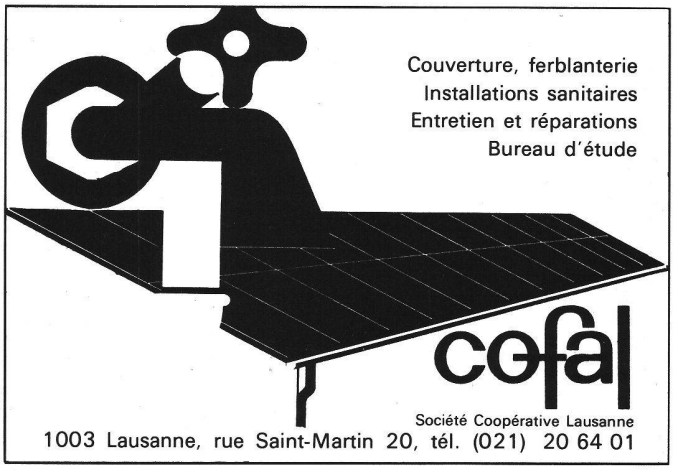
Couverture, ferblanterie
Installations sanitaires
Entretien et réparations
Bureau d'étude
cofal
Société Coopérative Lausanne
1003 Lausanne, rue Saint-Martin 20, tél. (021) 20 64 01

Détail de la façade: on distingue le bardage en ardoises de fibro-ciment sans amiante.

Quant aux logements, leur équipement est d'un très bon niveau: W.-C. séparés dans les appartements dès 3 pièces, cuisine équipée d'un réfrigérateur de 240 litres avec compartiment de congélation, sol en parquet dans les chambres et le séjour, prise de télévision raccordée au téléréseau, etc. Enfin, tous les logements disposent d'un vaste balcon bien orienté sur lequel il est possible de manger à l'aise.

**Construction**

Les murs porteurs, en béton et briques de terre cuite, sont isolés par un matelas de laine minérale de 8 cm, qui est lui-même protégé des intempéries par un bardage en ardoises Eternit colorées. C'est une des premières applications en Suisse romande du nouveau matériau en fibro-ciment sans amiante; ce bardage est en quelque sorte la peau des immeubles. Le coefficient d'isolation ainsi obtenu est de 0,39 $Wm^2k$, ce qui est excellent.

Le chauffage se fait par le sol, au moyen de serpentins noyés dans la chape: c'est un chauffage à basse température, la production de la chaleur se faisant par des chaudières à gaz. La chaleur de l'air de ventilation extrait des sanitaires est récupérée et contribue à la production de l'eau chaude sanitaire. Enfin, les ascenseurs ont été dimensionnés pour permettre l'accès des fauteuils roulants pour handicapés.

L'entrée d'un des immeubles.

**Conclusion**

Cette nouvelle réalisation de la SCHL s'inscrit parfaitement dans la lignée de celles qui l'ont précédée, et l'on ne peut qu'être sensible à l'effort permanent de recherche et d'amélioration de la qualité de l'habitat qui caractérise l'activité constructrice de la SCHL, et qui se marque par des améliorations et des innovations à chaque réalisation.

Vue intérieure de l'aménagement d'une cuisine.

Les architectes, MM. J.-P. Borgeaud et R. Mosimann, de Pully, ont eu cependant fort peu de temps pour élaborer leur projet; pour des raisons de durée de validité de l'option sur le terrain, ils n'ont disposé que de trois mois pour passer de l'attribution du mandat à la production du dossier de mise à l'enquête; c'est une gageure, dont ils se sont fort bien tirés. On ne peut cependant s'empêcher de penser que ce ne sont pas là les meilleures conditions offertes à l'activité créatrice de l'architecte: sauf cas de force majeure, il doit avoir la possibilité de disposer de plus de temps pour projeter.

La SCHL n'a pas l'intention d'en rester là: elle a en projet la construction de 32 logements à Pully, qui bénéficieront de l'aide fédérale. La revue *Habitation* présentera cette nouvelle réalisation le moment venu.
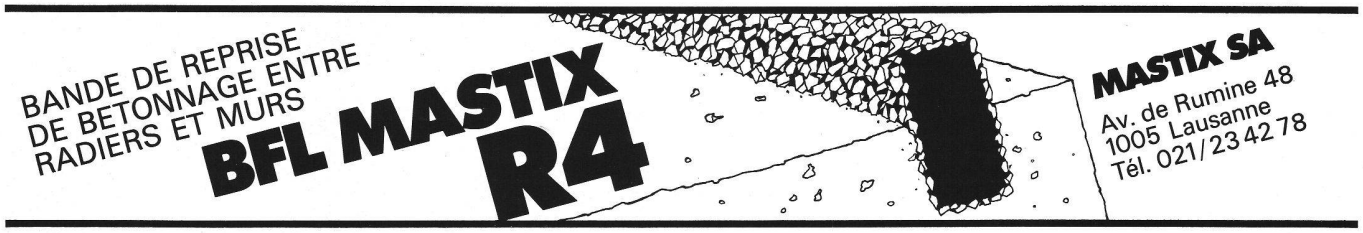
*Pierre-Etienne Monot.*